

PLAN DE COURS

**Département de sociologie
Université du Québec à Montréal**

Sigle : SAC 3100 **Groupe :** 030

Titre : L'action culturelle en milieux culturels artistiques

Session : Hiver 2025

Enseignant : **Nom :** Michel Roy
Téléphone : (514) 987-4143
Bureau : A-5185
Courriel : roy.m@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

SAC 3100 L'ACTION CULTURELLE EN MILIEUX CULTURELS ARTISTIQUES

Descripteur du cours

Approfondir la connaissance empirique de l'action culturelle dans le réseau culturel et artistique au Québec/Canada. Permettre aux étudiantes, étudiants d'acquérir des connaissances concrètes sur les pratiques d'action culturelle dans les milieux culturels artistiques. Apprentissage sur le terrain. Analyse des formes d'action culturelle en cours dans les milieux culturels artistiques (condition et statut socioéconomique des artistes et travailleurs culturels, structures et formes organisationnelles, industries culturelles, stratégies de protection de la culture nationale, impacts culturels de la mondialisation, l'action culturelle du monde culturel artistique, pratiques et stratégies d'intervention culturelle dans les milieux culturels artistiques).

OBJECTIFS

- Familiariser les étudiant.es, avec les diverses formes que prend l'action culturelle en milieux culturels artistiques ;
- Se familiariser avec l'élaboration d'actions culturelles en milieux culturels artistiques ;
- Connaître le rôle de l'État dans l'action culturelle ;
- Développer une réflexion sur l'action culturelle en milieux culturels artistiques pour l'incorporer à leur démarche d'animation culturelle ;

SOMMAIRE DU CONTENU

Ce cours, en présentant quelques actions culturelles dans le réseau culturel artistique au Québec, permet de réfléchir au rôle de la société civile et de l'État dans la culture et l'action culturelle. La présentation de la matière se fera sous forme d'exposés magistraux portant sur des notions en lien avec l'industrie culturelle et les milieux artistiques, parfois illustrés par des exemples concrets d'organismes ou des pratiques artistiques dans le champ culturel.

Ce cours considère également les transformations économiques et leurs rapports à la culture. Ces politiques forment en partie le cadre d'action et de travail d'une large part des agent.es, médiatrices/médiateurs, animatrices/animateurs et autres personnes travaillant dans le domaine de la culture.

PROBLÉMATIQUE

Nous tenterons de développer notre compréhension du système de représentation symbolique de la culture dans la société ainsi que le rôle de l'action culturelle dans cette représentation. Nous travaillerons plus particulièrement les fondements, la signification et les perspectives de l'action culturelle dans la société moderne en lien avec celui de l'État et des institutions présentes dans ce champ d'action. Le contexte de la mondialisation et la réflexion sur l'identité suggèrent une nouvelle réflexion concernant les souverainetés culturelles et identitaires. Dans ce contexte, l'action culturelle devient un outil d'animation efficace et d'intervention rapprochée pour affermir le lien social de la communauté. Nous aborderons également les questions concernant la liberté d'expression et les droits culturels.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Des exposés magistraux serviront de points de départ pour les discussions. Chaque séance exigera une préparation et une participation active. Nous souhaitons dans le cadre du cours que les étudiant.es puissent développer des outils d'analyse et leur connaissance concernant le rôle que la culture s'arroe ou qu'on lui attribue dans la normalisation des relations dans et entre les communautés.

PLAN DU COURS

COURS I : 8 janvier

Introduction, présentation du plan de cours, discussion et signature de l'entente d'évaluation et formation des équipes

COURS II : 15 janvier

Politiques culturelles québécoises

COURS III : 22 janvier

La profession artistique

COURS IV : 29 janvier

L'action culturelle

COURS V : 5 février

La médiation culturelle

COURS VI : 12 février

Des infrastructures pour l'industrie culturelle

Cours VII et VIII : 19 février et 26 février

Présentation du premier travail en oral

Dépôt du rapport de recherche

COURS IX : 5 mars

Semaine de relâche

COURS X : 12 mars

La diversité culturelle

COURS XI : 19 mars

Parcours de créateurs

COURS XII : 26 mars

L'appropriation culturelle

COURS XIII, XIV et COURS XV : 2 avril, 9 avril et 16 avril

Présentation du deuxième travail en oral

Dépôt du projet d'action culturelle artistique

TRAVAUX EXIGÉS, MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION, ÉCHÉANCIER

PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.es du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

- 1. le nombre et les échéances des évaluations ;
- 2. la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter le document suivant :

Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9

<https://instances.uqam.ca/reglements/>

Évaluation

Quatre travaux en équipe de trois ou quatre personnes, deux écrits et deux présentations orales.

À l'aide de la **fiche du projet de recherche**, les étudiant.es doivent définir dès le début de la session un champ spécifique en culture et choisir un projet de recherche sur un organisme culturel artistique (évènement, collectif d'artistes, programme institutionnel).

- Exemples : OSM, DanseCité, Festival Petite Vallée, SAT, KINO, TOHU, etc.

Ce rapport devra faire état d'informations factuelles (historique, mission, organisation, financement) et d'un début de réflexion (éléments idéologiques, stratégies et méthodes d'action, processus de création, esthétique, etc.). Ce rapport sera présenté en classe et déposé par écrit.

Première présentation orale : L'équipe présente devant le groupe le rapport d'observation. Elle résume les questionnements qu'elle a soulevés dans son travail écrit.

Premier travail écrit : Il s'agit d'un rapport d'observation d'une action culturelle artistique. Dans la conclusion, des idées de projets qui pourraient être développées dans la seconde moitié du trimestre devront apparaître.

Planification d'une action culturelle artistique

Le dossier doit développer un argumentaire cohérent et démontrer les enjeux culturels liés au sujet.

Deuxième présentation orale : L'équipe explique le projet d'action culturelle artistique en justifiant sa pertinence, en le mettant en contexte, en racontant et en expliquant au groupe le processus et la démarche qui mènerait à sa réalisation et en réfléchissant sur ce qu'elle a appris en l'élaborant.

Deuxième travail écrit : L'équipe a développé son propre projet d'action culturelle artistique, elle doit donc mettre celui-ci en contexte, expliquer le besoin auquel il répond, ses objectifs, les résultats espérés, décrire et justifier chacune des étapes de sa réalisation.

Évaluation	Pondération	Échéancier	Durée/nombre de pages
Présentation orale d'un organisme ou d'une action culturelle (information factuelle)	15%	19 et 26 février 2025	12 à 15 minutes
Rapport écrit sur l'organisme ou l'action culturelle choisie	15%	26 février 2025	6 à 8 pages
Présentation orale du projet d'action culturelle	30%	2, 9 et 16 avril 2025	15 à 20 minutes
Projet d'une action culturelle artistique	30%	16 avril 2025	10 à 12 pages

Présence en classe 10 %. Les présences seront notées à cinq reprises.

Évaluation de l'enseignement

Au douzième cours, une période de 20 à 30 minutes sera réservée pour l'évaluation de l'enseignement.

Nota Bene : Les travaux sont remis en classe ou dans la chute à travaux du département de sociologie. Ils peuvent être transmis en version **Word** par courriel.

Chaque journée de retard est pénalisée de 2% sur le résultat du travail.

Critères d'évaluation

Évaluation des présentations orales

Critères	Pondération
Respect des consignes	20%
Préparation (structure et format de la présentation)	20%
Démonstration des connaissances acquises en classes	20%
Qualité de la synthèse	20%
Qualité de l'argumentation	20%

Évaluation des travaux écrits

Critères	Pondération
Structure du travail	20%
Acquisition des connaissances	20%
Qualité de l'analyse	20%
Qualité de l'argumentation	20%
Qualité de la rédaction	20%

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Barème de notation au 1^{er} cycle

<u>Lettres</u>	<u>Signification</u>	<u>Pourcentage</u>
A +	Excellent	90 - 100
A	Excellent	85 - 89,9
A -	Excellent	80 - 84,9
B +	Très bon	77 - 79,9
B	Très bon	73 - 76,9
B -	Très bon	70 - 72,9
C +	Bon	65 - 69,9
C	Bon	60 - 64,9
C -	Bon	57 - 59,9
D +	Passable	54 - 56,9
D	Passable	50 - 53,9
E	Échec	0 - 49,9

BIBLIOGRAPHIE

1. Milieux culturels et artistiques. Outils de recherche : liens Internet

Cahiers de l'action culturelle.

<https://actionculturelle.uqam.ca/recherche-et-publications/>

Atlas québécois de la culture et des communications, gouvernement du Québec.

www.atlasculturel.mcc.gouv.qc.ca/servlet/com.korem.servlets.ServletAccueil

Le Centre d'Information Arttexte. www.arttexte.ca

Le Conseil des Arts de Montréal. www.artsmontreal.com/index.php

Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM). <https://www.cqam.org/outils/>

Culture Mauricie : Caisse à outils de la Machinerie des arts .

<https://machineriedesarts.ca/services/caisse-a-outils/>

Culture Montréal. www.culturemontreal.ca/cult_mtl/culture.htm

Culture pour tous ! (Accompagnement numérique, inventaire des ressources en ligne).

<https://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/accompagnement-numerique/ressources-numeriques/#ancr2>

Fourcade, Marie-Blanche (2014). Lexique. La médiation culturelle et ses mots clés.

https://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/05/lexique_mediacion-culturelle.pdf

Pensée numérique et organisations culturelles <https://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/accompagnement-numerique/2019/05/01/la-pensee-numerique-et-les-organisations-culturelles/>

Groupe de recherche sur la médiation culturelle (2013). « La médiation culturelle : créer ensemble », UQAM, Télé-Québec.

https://www.youtube.com/results?search_query=La+m%C3%A9diacion+culturelle+%3A+cr%C3%A9er+ensemble

Médias sociaux des Journées de la culture. <https://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/accompagnement-numerique/wp-content/uploads/sites/31/2019/05/Trousse-m%C3%A9dias-sociaux-2019.pdf>

Guide de la statistique de la culture. Statistique Canada.

www.statcan.ca/francais/freepub/87-008-GIF/about_f.htm

Le Guide des ressources en art. Université du Québec à Montréal, Bibliothèque des arts.

www.unites.uqam.ca/bib/thematique/arts/ress_arts.html

La Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal. <http://media.macm.org/>

L'Observatoire de la culture et des communications. Québec, Institut de la statistique du Québec.

www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/organisations/index/hem

L'Observatoire des musées : outils de références, Société des musées québécois.

www.smq.qc.ca/publicsspec/references/index.phtml

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

<http://uis.unesco.org/?SPSLanguage=FR>

Qui fait quoi ? Réseau professionnel de l'audiovisuel et du multimédia. www.qfq.com/

Le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec. www.rcaaq.org

Le Service de la culture de la Ville de Montréal. www.montreal.ca/unites/service-de-la-culture

2. UNESCO

UNESCO (1996). *Notre diversité créatrice, rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement*, Paris, Unesco.

— (1998). *Rapport mondial sur la culture : culture, créativité et marchés*, Paris, Unesco.

— (1969). *Réflexions préalables sur la politique culturelle*, Paris, Unesco.

— (1970). *Les droits culturels en tant que droits de l'homme*, Paris, Unesco.

3. Gouvernement fédéral

Canada. Patrimoine canadien (1997). *Développement durable et patrimoine : la stratégie de développement durable du ministère du Patrimoine canadien*, Hull, Patrimoine canadien.

Fortier, André et Paul D. Schafer (1989). « Historique des politiques fédérales dans le domaine des arts au Canada (1944-1988), Ottawa, La Conférence canadienne des arts.

Mailhot, Laurent et Benoît Melançon.(1989). *Le conseil des arts du Canada 1957-1982*, Montréal, Leméac.

Schafer, P. D. (1977). *Aspects de la politique culturelle canadienne*, Paris, Unesco.

4. Gouvernement du Québec

Arpin, Roland (Groupe-conseil sous la présidence de) (juin 1991). *Une politique de la culture et des arts*, Québec, Gouvernement du Québec.

De la Durantaye, Michel (2002). « Les politiques culturelles municipales locales et régionales au Québec », dans Lemieux, Denise (dir.), *Traité de la culture*, Québec, IQRC.

Frula-Hébert, Lisa (1992). *La politique culturelle du Québec : notre culture, notre avenir*, Québec, Gouvernement du Québec.

Laurin, Camille (1978). *La politique québécoise du développement culturel*, Québec, Comité ministériel permanent du développement culturel.

L'Allier, Jean-Paul (1976). *Pour l'évolution de la politique culturelle, Document de travail*, Québec, ministère des Affaires culturelles.

Québec (Province). Ministère des Affaires culturelles (1983). *Des actions culturelles pour aujourd'hui : programme d'action du ministère des Affaires culturelles*, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction des communications.

_____ ministère d'État au développement culturel. (1978). *La politique québécoise du développement culturel*, 2 volumes, Québec, Éditeur officiel du Québec.

_____ (1968). *Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec*, 4 volumes, Québec, Éditeur officiel du Québec.

5. Ville de Montréal

Ville de Montréal (septembre 2005). *Montréal, métropole culturelle, Politique de développement culturel 2005-2015*, Montréal, Direction du développement culturel et des bibliothèques, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/Librairie_Fr/documents/Mtl_metropole_culturelle.pdf

(mai 2005). Politique du patrimoine, Montréal.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/patrimoine_urbain_fr/media/documents/politique.pdf

Bachand, Raymond (Groupe-conseil sous la présidence de) (2003). *Cadre, principes directeurs et énoncés de politique culturelle*, Montréal, Ville de Montréal.

6. L'action culturelle en milieux culturels artistiques

Baillargeon, Jean-Paul (1996). *Les publics du secteur culturel : nouvelles approches*, Québec, IQRC et Presses de l'Université Laval.

Bellavance, Guy (2013). *Politiques culturelles au Québec*. Encyclopédie canadienne, Toronto.

<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/politiques-culturelles-au-quebec>

Caron-Bouchard, Monique (1989). *Messages culturels et médias*. Mtl, Éditions Paulines et Mediaspaul.

Cloutier, Raymond (1999). *Le beau milieu : chronique d'une diatribe : propos sur la diffusion du théâtre au centre-ville de Montréal et chronique des réactions du milieu et des médias*, Outremont, Lanctôt.

Colas, Dominique, Claude Émeri et Jacques Zylberberg (1991). *Citoyenneté et nationalité : perspectives en France et au Québec*, Paris, PUT.

Côté, Jean-François et Cyr, Claudine (eds) (2018). *La renaissance des cultures autochtones : enjeux et défis de la reconnaissance*. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1gbrx2z>

Côté, Jean-François, Cyr, Claudine et Tirel, Astrid (2017). *30 ans d'art autochtone au Québec 1986-2016. Bilan et synthèse*, Montréal, UQAM. <http://www.ondinnok.org/wp-content/uploads/2017/05/Rapport-UQAM-.pdf>

Collectif. (2018). *Manifeste pour l'avancement des arts, des artistes et des organisations artistiques autochtones au Québec*. <https://drive.google.com/file/d/1kJqR6WSPFpioETxfxJk7EyX1w7mlwHX/view>

Dalphon, Claude Edgard (2008). *Le système culturel québécois en perspective*. Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

De Koninck, Marie-Charlotte et Pierre Landry (dir.) (1999). *Déclis : art et société, le Québec des années 1960 et 1970*, Québec et Montréal, Musée de la civilisation, Musée d'art contemporain de Montréal et Fides.

Elbaz, Michaël, Andrée Fortin et Guy Laforest (1996). *Les Frontières de l'identité : modernité et postmodernité au Québec*, Sainte-Foy et Paris, Presses de l'Université Laval et L'Harmattan.

Féral, Josette (1990). *La culture contre l'art : essai d'économie politique du théâtre*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.

Fortin, Andrée (dir.) (2000). *Produire la culture, produire l'identité ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.

Gallissot, René (dir.) (1993). *Pluralisme culturel en Europe : culture(s) européenne(s) et culture(s) des diasporas*, Paris, L'Harmattan.

Gaudreault-Desbiens, Jean-François (1996). *La liberté d'expression entre l'art et le droit*, Montréal et Sainte-Foy, Liber et Presses de l'Université Laval.

Caillet, Elisabeth et Stuart Hall (2008). Identités et Cultures : Politiques des cultural studies. *Culture & Musées*, n°11, p. 103-105

www.persee.fr/doc/pumus_1766-2923_2008_num_11_1_1474_t8_0103_0000_1

Dubard, Alice et Stuart Hall (2020). Identités et cultures 2. Politiques des différences. *Études de communication*, 55(2), p.207-211. CAIRN. shs.cairn.info/revue-etudes-de-communication-2020-2-page-207?lang=fr.

Lafortune, Jean-Marie (2013). L'essor de la médiation culturelle au Québec à l'ère de la démocratisation. Paris. *Bulletin des bibliothèques de France*, 21(3), p. 6-11.

Lafortune, Jean-Marie (dir.) (2012). (2000). *La médiation culturelle : Le sens des mots et l'essence des pratiques*. Québec, Presses de l'Université du Québec.

Lamoureux, Diane, Chantal Maillé et Micheline de Sève (dir.) (1999). *Malaises identitaires : échanges féministes autour d'un Québec incertain*, Montréal, Remue-ménage.

Lamoureux, Jocelyne (2004). L'action (ou animation) culturelle dans la cité : État des lieux au Québec. *Cahiers de l'action culturelle*, 3(1), p. 46-49.

Lemieux, Denise (dir.), Gilles Bibeau, Michelle Comeau, François-Marc Gagnon, Fernand Harvey, Marc-André Lessard et Gilles Marcotte collab (2002). *Traité de la culture*, Québec, les Éditions de l'IQRC.

Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard (1989). *Histoire du Québec contemporain. Tome I : De la Confédération à la crise (1867-1929)*. chapitres 17 (p. 326-348) et 36 (p. 618-639). *Tome II : Le Québec depuis 1930*, chapitre. 29 (p. 401-417) (ainsi que les autres passages concernant la culture populaire), Montréal, Boréal.

Martel, Richard (2001). *Art action, 1958-1998*, Québec, Intervention.

Martineau, Myriam (2014). Les conteuses québécoises : passeuses d'histoires ou artistes ? *Cahiers de l'action culturelle*, 10(1), p. 8-11.

Métral, Jean (dir.) (2000). *Cultures en ville, ou de l'art et du citoyen*, La Tour D'Aigues, Éd. de l'Aube.

Michaud, Yves (dir.) (2000). *Qu'est-ce que la culture*, Paris, Éditions Odile Jacob.

Midy, Franklin (2002). Préalable à l'étude de l'action culturelle au Québec. *Cahiers de l'action culturelle*, 1(1), p. 7-22.

Quintas, Eva (dir.) (2000). La médiation culturelle à l'ère du confinement. Montréal, Artensio.

https://artensio.ca/wp-content/uploads/2021/10/20201202_publication_artensio_mediation_culturelle_confinement-1.pdf

Roux, J.L. (éd.) (1994). *Critiquer la critique ? Culture et médias, l'impossible mariage de raison*, Grenoble, PUG.

Sauvageau, Florian (dir.) (1996). *Les politiques culturelles à l'épreuve : la culture entre l'État et le marché*, Québec, IQRC.

Santerre, Lise (2000). *De la démocratisation de la culture à la démocratie culturelle*. Québec, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, ministère de la Culture et des Communications.

Saint-Pierre, Diane (2004). *Les politiques culturelles du Québec* dans Bernier, Robert. *L'État québécois au XXI^e siècle*. Québec, Presse de l'Université du Québec, 2004, p. 231-259.

Sioui Durand, Y. (2016). Résistance, reconstruction et autodétermination culturelle des Indiens d'Amérique. *Inter*, (122), p. 64-72. <https://www.erudit.org/fr/revues/inter/2016-n122inter02349/80432ac/>

Sioui-Durand, Guy (1997). *L'art comme alternative : réseaux et pratiques d'art parallèle au Québec, 1976-1996*, Québec, Intervention,.

Smiers, Joost (1998). *État des lieux de la création en Europe : le tissu culturel déchiré, Paris et Montréal*, l'Harmattan.

Uzel, J.-P. (2019). Appropriation artistique versus appropriation culturelle/Artistic Appropriation Versus Cultural Appropriation. *esse arts + opinions*, 97, p. 10-9.

Documentaires

Carrière, Bruno (1994). *L'art n'est point sans Soucy*, ONF, 53 minutes.

Long métrage documentaire sur Jean-Jules Soucy, artiste originaire de La Baie au Saguenay, lequel possède une forte imagination et un grand sens de l'humour. Il utilise les objets de son quotidien – pelures d'oignon, serpillières industrielles, sacs en papier, cartons de lait – pour en faire des œuvres d'art rigolotes et lucides. Drôle d'artiste ou artiste drôle, Soucy aime les jeux de mots et les images qui font réfléchir aux (sérieux) problèmes socio-environnementaux.

https://www.onf.ca/film/art_n_est_point_sans_soucy/

Gaylor, Brett (2008). *Remix Manifesto*, ONF, 86 minutes. (Le droit d'auteur).

Ce long métrage documentaire fouille les complexités de la notion de propriété intellectuelle à l'ère du partage de fichiers pair-à-pair. Le cinéaste militant du Web Brett Gaylor interroge des acteurs importants du débat, dont le roi des collages musicaux de Pittsburgh, Girl Talk. Création de « remixage » en soi, RiP fracasse les barrières entre utilisateurs et producteurs et conteste les limites de « l'utilisation équitable ».

https://www.onf.ca/film/rip_remix_manifesto/

Giraldeau, Jacques (1969). *Bozarts*, ONF, 58 minutes

Ce long métrage documentaire recueille l'essentiel de la pensée d'un bon nombre de peintres, sculpteurs, critiques d'art, architectes, directeurs de musées et de galeries que la rupture artistes-société inquiète. En outre, il donne au grand public l'occasion d'émettre ses opinions sur les œuvres dont la beauté et la signification échappent parfois. L'art pourra-t-il un jour sortir de son isolement ? Plaidoyer en faveur du droit de tout être humain à l'expression, ce film réunit, entre autres, Armand Vaillancourt, Marcel Rioux, Gilles Hénault, Marcelle Ferron, Claude Jasmin et Jean-Paul Mousseau.

<https://www.onf.ca/film/bozarts/>

Jean, Marcel (1992). *État critique*, ONF, 53 minutes

Long métrage documentaire sur les critiques culturels québécois. On rencontre, entre autres, Claude Gingras, Jean Barbe, Robert Lévesque et Jean Larose. On est invité chez eux, à des lancements, à des premières. Ils nous parlent spontanément d'eux, de leur métier, de l'image que les gens en ont. Des créateurs comme Léa Pool et Michel Tremblay nous disent aussi comment ils les voient.

https://www.onf.ca/film/etat_critique/

Khintirian, Oana Suteu (2016). *La maison du conseil*, ONF, 6 minutes

Ce court métrage documentaire rend hommage au Conseil des arts de Montréal, où on l'on célèbre la créativité montréalaise depuis 60 ans. Il présente des artistes de tous les horizons, qui racontent la place qu'occupe la ville de Montréal dans leur art respectif.

https://www.onf.ca/film/maison_du_conseil/

FICHE DU PROJET DE RECHERCHE
fiche de référence , non exhaustive

Membres du groupe pour le travail	
Nom de l'organisme	
Coordonnées de l'organisme	
Mandat de l'organisme	
Domaine d'intervention (théâtre, danse, cirque, arts visuels, ...)	
Objectifs (mission)	
Cadre juridique (OBNL, privée, etc.) Fonctionnement (CA, assemblée des membres, etc.)	
Financement (subventions, droits d'entrée, ventes, commandites, etc.)	
Partenariat artistique	
Historique	
Principale pratique d'animation culturelle	
Analyse (environnement culturel, concurrence, etc.)	
Conclusion	
Bibliographie	

SECTEURS D'ACTIVITÉS (non exhaustif)

TYPE	DOMAINE
Association	Architecture
Centre d'artistes, d'exposition ou d'interprétation	Arts visuels
Créateur	Arts de la scène (spectacle)
Diffuseur	Cinéma
Entreprise	Danse
Évènement	Design
Fondation	Divertissement
Galerie	Édition
Gestionnaire	Littérature
Musée	Métiers d'art
Organisme fédéral	Multimédias
Organisme provincial	Musique (disque)
Organisme municipal	Patrimoine
Producteur	Paysage et environnement
Promoteur	Théâtre
Site Web	Vidéo

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.ugam.ca



La **Faculté des sciences humaines** ne tolèrera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

UQÀM | **Faculté des sciences humaines**

Conseil et soutien : Service à la vie étudiante

<https://portailétudiant.uqam.ca/vie-etudiante/>